

Livraisons
d'Histoire
de l'Architecture

Livraisons de l'histoire de l'architecture

23 | 2012
Varia I

Les bosquets de Versailles à la fin du XVIII^e siècle. Concevoir et parcourir les jardins de Versailles après la replantation

The groves of the gardens of Versailles under Louis XVI's reign

*Die Boskette des Schlossparks von Versailles am Anfang der Herrschaft von
Ludwig XVI*

Gabrielle Boreau de Roincé



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/lha/117>

DOI : 10.4000/lha.117

ISSN : 1960-5994

Éditeur

Association Livraisons d'histoire de l'architecture - LHA

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2012

Pagination : 23-34

ISSN : 1627-4970

Référence électronique

Gabrielle Boreau de Roincé, « Les bosquets de Versailles à la fin du XVIII^e siècle. Concevoir et parcourir les jardins de Versailles après la replantation », *Livraisons de l'histoire de l'architecture* [En ligne], 23 | 2012, mis en ligne le 15 juin 2014, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/lha/117> ; DOI : 10.4000/lha.117

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Tous droits réservés à l'Association LHA

Les bosquets de Versailles à la fin du XVIII^e siècle. Concevoir et parcourir les jardins de Versailles après la replantation

The groves of the gardens of Versailles under Louis XVI's reign

Die Boskette des Schlossparks von Versailles am Anfang der Herrschaft von Ludwig XVI

Gabrielle Boreau de Roincé

On sait que, l'hiver de devant, tous les beaux
arbres du jardin de Versailles,
qui n'étaient qu'à leur perfection, étaient abattus.
Je n'osais regarder de ce côté, dans la galerie,
les ayant laissés, si beaux, et le cœur m'en saignait¹

- 1 La décision prise par Louis XVI dès 1774, l'année de son avènement, de replanter entièrement le parc de Versailles répond à plusieurs impératifs, relatifs tant à l'état de délabrement du couvert végétal du jardin qu'aux besoins financiers de la Couronne². En effet, par leur dégradation avancée, les arbres plus que centenaires causaient des problèmes nouveaux à la fois pour l'entretien des jardins (difficulté du traitement³, multiplication des vols de bois⁴ notamment) et pour leur fréquentation (danger causé par les chutes de branches⁵, fermeture des bosquets). C'est grâce au comte d'Angiviller, directeur général des Bâtiments du roi, que le projet est lancé, et la replantation se fait en trois phases : une adjudication première des bois coupés au sieur Courtois (15 décembre 1774-mai 1775)⁶, un défoncement du jardin par les entrepreneurs Berthe et Crosnier (mai 1775-décembre 1775)⁷, une plantation et une surveillance par le jardinier lui-même, Jean-Eustache Lemoine (printemps 1776-1778)⁸.

- 2 Épisode essentiel de l'histoire de l'architecture des jardins à la fin du siècle, la replantation marque l'œuvre de Le Nôtre en y introduisant avec deux grands bosquets nouveaux, le Labyrinthe et les Bains d'Apollon, la mode du jardin à l'anglaise. Mais la constitution de ces deux bosquets reste en dehors de notre propos, qui cherche à analyser l'évolution générale des bosquets du jardin après 1778, tant du point de vue architectural que fonctionnel, ainsi que l'éventuel respect du dessein originel de Louis XIV. Pour mesurer cette transformation, il faut partir de l'image qu'avaient les contemporains des bosquets du parc et les diverses réactions à l'idée de la replantation. Les plans de la replantation permettent ensuite d'examiner précisément chaque bosquet, son dessin et sa transformation, pour comprendre finalement quelles significations révèlent ces évolutions pour l'histoire de l'art et des usages des jardins de Versailles.

Se figurer les bosquets de Versailles : trois réactions à l'idée de la replantation

- 3 Face à l'idée de replanter les jardins de Versailles, au-delà des débats sur la suprématie du jardin régulier ou paysager, trois réactions se distinguent, chacune montrant une perception différente des bosquets. La première est un refus complet de l'idée de replantation, dans une passion pour l'arbre qui ne supporte pas l'idée de les voir abattus. Cet avis est partagé par le duc de Croÿ, qui regrette toujours les ombrages d'antan, et par Jacques Delille, dont le poème sur les jardins⁹ réitère les plaintes.
- 4 La deuxième réaction est en accord complet avec le projet d'abattage des arbres, voulant supprimer complètement le dessin de Le Nôtre et faire des jardins une vaste prairie agencée à l'anglaise. C'est surtout l'avis de l'ambassadeur de Grande Bretagne, relevé par le duc de Croÿ dans son *Journal*¹⁰.
- 5 Enfin l'opinion la plus communément admise est en accord avec l'idée de replantation, voulant préserver les jardins et conserver le dessin de Louis XIV, tout en apportant les modifications qui permettraient un plus grand agrément des jardins. Jean-Marie Morel (1728-1810), auteur de la *Théorie des jardins* parue en 1776, est le représentant principal de ce point de vue, souhaitant respecter le genre des jardins royaux, mais en corriger les imperfections¹¹.
- 6 Antoine-Nicolas Duchesne (1747-1827), fils du prévôt des Bâtiments du roi, développe dans son ouvrage *Sur la formation des jardins*¹² une théorie importante de la replantation, juste avant le début de celle-ci. Il insiste tout particulièrement sur la mise en valeur de l'arbre en lui-même, voulant organiser la plantation des bosquets de manière à varier les effets des essences selon les saisons, et cherchant à apporter dans les jardins des espèces rares, comme on le ferait dans un jardin des plantes¹³. L'autre axe de sa réflexion consiste dans l'aménagement d'un espace privé pour le roi au sein des jardins¹⁴, qu'il place pour sa part non loin du bassin de Neptune, montrant cette nouvelle importance de l'intimité de la famille royale, conséquence de l'évolution des usages du XVIII^e siècle.

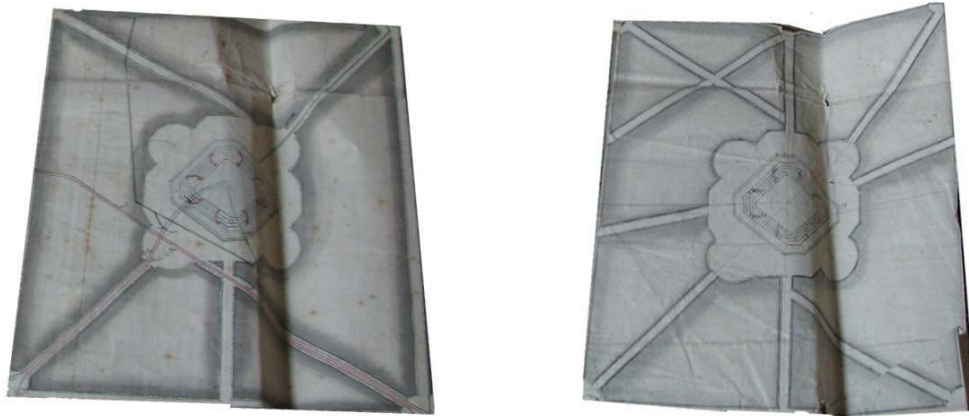
Évolution et transformation des bosquets

- 7 La replantation concernait les quatre bosquets des deux côtés du bassin de Latone et les sept autour du Tapis Vert. Selon le plan de 1775¹⁵, les plantations suivent exactement le

plan existant pour les bosquets de l'Île Royale, la salle des Marronniers, le bosquet de l'Étoile et la Colonnade.

- 8 Dans les onze autres bosquets, le dessin change plus ou moins, et on peut, selon ces transformations, distinguer trois groupes principaux¹⁶. Le troisième, qui forme un groupe à part, regroupe les deux bosquets entièrement transformés en un nouveau parti d'architecture de jardin, le Labyrinthe et les Bains d'Apollon.
- 9 Le premier groupe rassemble l'Obélisque, l'Encelade, la salle de Bal et le bosquet des Dômes : on choisit d'y créer seulement de nouveaux sentiers, qui permettent un accès plus direct aux fontaines de chaque bosquet (ill.1).

Ill. 1 : « Plans de l'Obélisque avant et après la replantation », axe ouest-est



Détail du « Plan de la nouvelle plantation du jardin », support de 1750, retombes de 1775, 1,12x1,22, dessin à la plume, lavis, encres, Arch. nat., O¹ 1792, dossier 9, pièce 3, état non restauré.

Cl. G. Boreau de Roince

- 10 En effet, dans le plan le plus ancien de l'Obélisque, cinq sentiers seulement relient la fontaine centrale aux côtés du bosquet, un à chaque coin, et un partant du milieu du côté est. Dans le nouveau dessin, trois nouvelles allées donnent accès à la fontaine, partant à chaque fois du centre de chaque bord nord, ouest et sud du bosquet. Une quatrième allée traverse le bosquet d'ouest au sud, sans conduire au bassin central : on assiste donc à une multiplication de vues et de chemins possibles. Enfin le mouvement vers le côté sud propose une nouvelle ouverture à travers l'allée vers le bosquet mitoyen de l'Encelade.
- 11 Le bosquet de l'Encelade était parcouru par des chemins en diagonale qui le séparaient du bosquet des Dômes. Dans le plan de Hazon, ce dernier reste inchangé (ill. 2).

III. 2 : « Plans de l'Encelade avant et après la replantation », axe ouest-est



Détail du « Plan de la nouvelle plantation du jardin », support de 1750, retombes de 1775, 1,12x1,22, dessin à la plume, lavis, encres, Arch. nat., O¹ 1792, dossier 9, pièce 3, état non restauré.

Cl. G. Boreau de Roince

- 12 Mais l'architecte crée de nouveaux sentiers pour l'Encelade qui permettent un meilleur accès et une visibilité plus grande à la fontaine. Une allée traverse le bosquet, par le centre de la fontaine, du sud-ouest au côté nord. C'est ce chemin qui rejoint celui récemment créé dans l'Obélisque. Il y a donc un nouveau lien entre les deux bosquets, invitant les visiteurs à l'exploration et dirigeant l'attention sur chaque fontaine. L'architecte crée aussi une nouvelle sortie sur le côté ouest, étendant ainsi l'axe est-ouest et donnant un accès direct à la fontaine.
- 13 À la salle de bal, l'amphithéâtre demeure inchangé mais un nouveau réseau de chemins a été ajouté (ill. 3).

III. 3 : « Plans de la Salle de Bal avant et après la replantation », axe ouest-est



Détail du « Plan de la nouvelle plantation du jardin », support de 1750, retombes de 1775, 1,12 x 1,22, dessin à la plume, lavis, encres, Arch. nat., O¹ 1792, dossier 9, pièce 3, état non restauré

Cl. G. Boreau de Roince

- 14 L'entrée principale du bosquet était un arc de cercle depuis le coin nord-ouest, venant du Fer-à-Cheval de la fontaine de Latone. Une autre allée depuis le coin sud-ouest conduisait dans l'arc de cercle. Le nouveau plan étend l'axe diagonal de manière à ce qu'il perce le

côté sud du bosquet et atteint ainsi le bosquet opposé, le Labyrinthe. L'arc ancien est transformé en un angle aigu vers l'amphithéâtre. Ces chemins créaient une nouvelle sortie et enrichissaient le réseau de circulation dans la moitié basse du bosquet. L'introduction de ces nouveaux sentiers dans la salle de bal, l'Encelade et l'Obélisque n'a pas changé en substance les bosquets mais a apporté une visibilité nouvelle vers les fontaines centrales. Une hypothèse expliquant cette multiplication de sorties résiderait dans la volonté de pouvoir enlever le bois de manière efficace de ces bosquets : ainsi l'importance pratique deviendrait la condition du changement d'esthétique des jardins.

- 15 Le second groupe de bosquets rassemble les trois bosquets remodelés, mais dont la structure ou l'esprit du jardin à la française ont été maintenus. Cette disposition concerne en particulier les deux bosquets jumeaux de la Girandole et du Dauphin ainsi que le Théâtre d'eau¹⁷. Les deux premiers, bosquets symétriques qui encadraient le haut du Tapis vert et faisaient face au Fer-à-Cheval du bassin de Latone, sont transformés en simples quinconces. Le *Grand Vocabulaire François*, paru en 1767, en avait donné les règles d'élaboration :

On appelle ainsi une disposition de plant faite par distances égales en ligne droite, et qui présente plusieurs rangées d'arbres en différents sens. On appelle aussi quinconce, le lieu planté de cette manière. La beauté d'un quinconce consiste en ce que les allées s'alignent et s'enfilent l'une dans l'autre et se rapportent juste. On ne met ni palissade, ni broussailles dans ce bois ; mais on y sème quelquefois sous les arbres des pièces de gazon, en conservant des allées ratissées, pour former quelques desseins¹⁸.

- 16 Barthélémy Hazon transforme le carré en un octogone (ill. 4).

Ill. 4 : « Plans de la Girandole avant et après la replantation », axe ouest-est



Détail du « Plan de la nouvelle plantation du jardin », support de 1750, retombes de 1775, 1,12 x 1,22, dessin à la plume, lavis, encres, Arch. nat., O¹ 1792, dossier 9, pièce 3, état non restauré.

Cl. G. Boreau de Roince

- 17 Au centre, le bassin rond est remplacé par un carré. Chaque côté du carré est bordé par une masse rectangulaire plantée d'arbres en lignes horizontales, tandis que dans les quatre intersections, les arbres sont en lignes diagonales. Hazon ajoute des allées partant de chacun des quatre coins du bosquet jusqu'au côté diagonal de l'octogone. Pour le bosquet de la Girandole, sur les projets de Hazon, l'axe central est étendu pour traverser l'allée et se terminer en rond point sur le côté opposé du Bosquet des Dômes : la fonction exacte de ce trait demeure peu claire : il peut indiquer un endroit pour s'asseoir ou seulement la fin de l'axe central. Par ailleurs, les arrangements de la plantation font écho

à la construction du XVII^e siècle des deux bosquets jumeaux. Des chemins parallèles permettaient une entrée plus facile depuis le Tapis vert vers le carré central.

- 18 Comme pour le premier groupe de bosquets, quelques-unes des innovations déployées dans le Dauphin et dans la Girandole, telles que le nombre croissant d'allées, peuvent être reliées à la possibilité d'un transport plus facile du bois. De manière significative, les plantations en quinconce symétriques étaient plus écartées que dans le bosquet précédent, et pouvaient ainsi être facilement reboisées.
- 19 Dans le plan de Hazon pour le Théâtre d'eau, les trois canaux de la patte d'oie sont éliminés (ill. 5).

Ill. 5 : « Plans du Théâtre d'Eau avant et après la replantation », axe ouest-est



Détail du « Plan de la nouvelle plantation du jardin », support de 1750, retombes de 1775, 1,12 x 1,22, dessin à la plume, lavis, encres, Arch. nat., O¹ 1792, dossier 9, pièce 3, état non restauré

Cl. G. Boreau de Roince

- 20 Les sculptures du bosquet précédent en cuivre doré et les piédestaux en rocaille sont aussi détruits. L'architecte remplace une forme circulaire et la relie à chaque coin du bosquet en allongeant les quatre chemins existants. Il n'y a aucune trace de plan pour replacer les sculptures ou les fontaines, excepté un bassin sur l'axe ouest. À la place, le bosquet est nommé le « Rond vert » et des chênes sont plantés en cercle créant ainsi une colonnade naturelle avec un rond d'herbe ouvert à tous. Aux quatre points cardinaux du cercle, on réserve quatre endroits pour s'asseoir.
- 21 En comparaison avec les autres groupes de bosquets, qui sont modifiés par la création de nouveaux chemins, le Théâtre d'eau, comme la Girandole et le Dauphin, est radicalement transformé par la réduction des plantations en un arrangement géométrique, un cercle à l'intérieur d'un carré. Comme dans les autres bosquets, l'accent est mis sur un accès plus important vers le centre, et une augmentation des endroits prévus pour s'asseoir. Et déjà ici, Barthélémy Hazon présente les arbres comme des objets en eux-mêmes, à opposer aux masses des taillis. Le Rond vert remodelé traduit une nouvelle attitude envers les arbres, qui font partie intégrante de l'existence et de la perception du bosquet. Les arbres sont utilisés pour suggérer des séquences spatiales et articulent l'espace plus qu'ils ne l'encadrent.
- 22 Du plan de Hazon aux plans de Contant de la Motte de 1783¹⁹ et 1785²⁰, quelques modifications apparaissent, dans le sens des précédentes. Une allée arrondie est ajoutée

dans la salle de Bal, allant de l'intersection des deux premières jusqu'à la salle intérieure du bosquet. Mais la disposition générale reste sensiblement la même.

La signification de ces évolutions : un nouvel usage des bosquets

- 23 Au point de vue artistique, la replantation a deux significations principales. La première est l'évolution de la pratique de surprise qui existait incontestablement dans le jardin à la française, où les chemins n'accédaient pas directement au cœur du bosquet. Jean-François Solnon, dans son *Histoire de Versailles*, définit le bosquet comme « une manière de salon de plein air que l'on ne découvrait que passée l'entrée²¹ ». L'ennui que déplore l'abbé Laugier dans les jardins réguliers²² n'existe pas pour les créateurs de tels jardins : les bosquets dans le jardin à la française ne sont-ils pas, ajoute Solnon, « destinés à surprendre, étonner et charmer le visiteur²³ » ? En effet, dans le projet de départ, à la géométrisation et à la lisibilité de l'ensemble, observées depuis les fenêtres de la galerie des glaces et depuis le parterre d'eau, et offrant à l'esprit du spectateur la possibilité d'embrasser la totalité du jardin du premier coup, répondaient la variété et la multiplication des surprises, « exprimant l'irrationnel, entraînant le ravissement », selon Gérard Sabatier²⁴. Mais la contradiction interne du jardin régulier n'apparaît plus aux yeux des contemporains de la deuxième moitié du siècle et cette notion de surprise est affaiblie après la replantation. Même, pendant les quelques années qui suivent, l'effet de surprise disparaît complètement, chacune des sculptures étant visible depuis n'importe quelle allée transversale et ce, jusqu'à ce que les frondaisons aient retrouvé leur hauteur passée.
- 24 Publiée dans le *Versailles illustré* de 1900, une gravure du chevalier de Lespinasse datée de 1779 permet de comprendre l'apparence du parc sitôt après la replantation (ill. 6).

Ill. 6 : Louis-Nicolas de Lespinasse, *Le château de Versailles du côté des jardins*, 1779



0,204 x 0,304, AQUARELLE, CRAYON, ENCRE, PLUME, NEW YORK, THE METROPOLITAN MUSEUM OF ART, 67.55.20

Cl. G. Boreau de Roince

- 25 On imagine bien l'effet que devaient provoquer ces étendues plus dénudées qui permettaient d'apercevoir le château de beaucoup plus loin en redessinant les lignes architecturales.
- 26 La deuxième évolution importante réside dans la nouvelle place accordée à l'arbre. Comme l'avait souhaité Duchesne, l'arbre est maintenant considéré comme décor principal, autant que les statues. Sous Louis XIV, chaque statue était mise en valeur par une niche de charmille, qui lui servait de parement et de fonds architectural. Désormais, une ligne d'arbres est placée dans chaque allée en avant des charmilles, diminue leur importance et pour ainsi dire les dissimule. Placées au second plan au lieu d'être au premier, privées d'air et de lumière, elles vont désormais aller en se rapetissant. L'arbre est alors dans les bosquets un élément d'architecture et une forme d'art à lui tout seul. Dorénavant, à côté de la description des statues figurant dans le parc, les guides citent, par exemple, le tulipier de Virginie dans la salle centrale du Labyrinthe. Les nouvelles espèces sont choisies selon la capacité du sol, l'humidité, l'exposition au soleil, les conditions de vie de chaque arbre, et selon plusieurs autres critères : goût pour l'arbre exotique, importance de la couleur, mais aussi de l'odeur.
- 27 Une politique de l'arbre impliquait forcément une apparition, à plus long terme, de l'ombre : « les larges voies ouvertes à plein ciel, les hauts et longs corridors verts du temps de Louis XIV ont disparu²⁵ », ils se sont changés pour les visiteurs d'aujourd'hui en avenues ombragées. Cependant les arbres ne sont alors pas prévus pour durer plus d'une centaine d'années, et l'état du début du XXI^e siècle est le résultat d'une poussée qui dépasse de loin les prévisions du premier jardinier de Louis XIV. La plantation de ces rangées d'arbres de ligne dont les branches surplombaient les statues a eu des conséquences néfastes sur la statuaire du parc, relevées par Simone Hoog dans son article *Sur la restauration de quelques statues des jardins*²⁶. On peut se demander si les problématiques d'entretien de ce décor de marbre étaient déjà à la mode à la fin de l'Ancien Régime : a-t-on conscience que le principal ennemi des statues consiste dans « la végétation foisonnante et l'évolution mal contrôlée d'un parc dont les arbres ne sont plus taillés en palissade comme ils l'étaient lors de la mise en place des statues » ? Un premier rapport de Nolin et des inspecteurs des jardins souligne en septembre 1791 la nécessité de couper les branches au-dessus des statues : « il étoit nécessaire de supprimer au-dessus des figures les branches des arbres afin de prévenir l'égout de l'humidité qui en provient et qui leur imprime des taches. »²⁷ La fin du siècle va se pencher sur l'importance de la protection des statues et de leur sauvegarde, particulièrement durant la période révolutionnaire : pendant la décennie 1789-1799, des savants et des sculpteurs proposent des méthodes de nettoyage et de protection des statues, mais le résultat de leurs recherches tombe dans l'oubli et n'est pas appliqué. D'autres projets de protection sont mis au point, projets qui auraient pu faire évoluer profondément l'aspect des jardins : en 1788, un sculpteur lyonnais, Tête, conscient de la nécessité de protéger les figures des attaques provenant des dépositions végétales laissées par les arbres, propose une nouvelle solution : « Ces statues seraient préservées de la rigueur de la mauvaise saison par une niche en tôle peint en vert représentant un if. »²⁸ Une telle décision était dans l'esprit des jardins à la française, mais si elle plut au roi ou au directeur général des Bâtiments, on n'eut pas le temps de la mettre en place.
- 28 Les allées ombragées et l'espace consacré à des contre-allées entre arbres de ligne et charmilles permettent une nouvelle fonctionnalité des jardins de Versailles avec l'apparition signalée d'endroits spécialement consacrés à la pause assise et à la

conversation. Cette évolution est sans aucun doute à mettre en rapport avec l'apparition à Paris des jardins-promenades. Au même moment, en 1775, paraît à Paris, un livre d'André-Jacob Roubo, intitulé *L'Art du Menuisier*. Réclamé par l'Académie d'architecture, en complément à l'*Encyclopédie*, cette somme destinée à l'amateur du travail du bois consacre sa quatrième partie à l'art du treillageur. Le chapitre traite du mobilier des jardins, y compris dans un long paragraphe les bancs et chaises de jardin en treillage : la multiplication de ce mobilier treillagé, plus fragile que le marbre, plus éphémère, mais aussi plus pratique, moins onéreux, et donc multipliable à l'excès, traduit cette nouvelle attirance pour la promenade et le délassement institué et prévu dans les jardins. Roubo donne les mesures nécessaires pour un banc ou une chaise confortables et insiste sur l'aspect pratique plus que sur l'aspect artistique : « Quant à leur décoration, on peut, comme je l'ai dit, la faire plus ou moins riche, autant que cela ne nuira pas à leur solidité.²⁹ » Cette importance de la promenade, mais surtout du besoin d'endroits privilégiés et destinés exclusivement à la pause, se retrouve dans la ville même de Versailles, où le placement de chaises dans la rue, offertes aux passants fatigués ou qui se plairaient à s'arrêter pour converser ou observer, est pour certains une ressource financière. Ainsi l'on trouve un placet transmis en 1787 au directeur général des Bâtiments traduisant la réclamation d'un dénommé Dijon, tourneur des Bâtiments du roi, qui demande qu'on lui laisse le modique revenu de son occupation versaillaise : en effet, « il avoit pour usage de placer des chaises dans les promenades publiques telles que dans les avenues de Sceaux, de Saint-Cloud, et dans celle qui conduit au petit jardin de la reine à Trianon³⁰ ». Le rapporteur souligne que c'est à l'initiative de sa femme, « sans autre autorisation que d'y avoir songé la première », qu'il place ces chaises en particulier par temps de foire. Même si le bénéfice n'en est que faible, une centaine de francs à l'année, l'initiative de cette femme à Versailles, habitude déjà en place aux Tuileries au début du siècle, traduit bien l'affluence des gens dans ces nouveaux espaces que sont les promenades publiques, et montre combien les usages en matière de conversation, art typique du XVIII^e siècle, évoluent à la fin de cette période³¹.

- 29 La multiplication des allées dans tout le jardin et leur sinuosité dans les nouveaux bosquets montrent combien le circuit de promenade devient une priorité à partir de la replantation. Créant de nouveaux sentiers et de nouvelles visions des bosquets, la replantation cherche à réhabiliter ainsi les différentes parties du jardin. En effet, les politiques d'entretien sous le règne de Louis XV avaient conduit à fermer de nombreux bosquets, devenus impraticables. Duchesne évoque « le déplaisir [...] de trouver l'entrée des Bosquets barrée par des enceintes particulières, offensante pour les promeneurs auxquels elles en proscrivent l'entrée³² ». « Les terrasses et le Tapis vert, seuls lieux où l'on jouisse des beautés de cet ensemble, sont aussi les seuls lieux fréquentés. Un cri général déclare ennuyeuse la promenade dans les bas du jardin : et ce qui est encore plus décisif, on les abandonne³³ ».
- 30 Cependant, si l'on constate une réelle volonté de ménager de nouveaux espaces de promenade dans les bosquets, pour pallier cet abandon du règne précédent, cette entreprise reste un échec face à la popularité grandissante des jardins promenades parisiens et à l'élargissement des promenades de la famille royale sous le règne de Louis XVI. Délaissant les jardins, excepté les deux nouveaux bosquets, les promenades de la reine et de Mesdames s'étendent aux avenues du Petit Parc au sud du jardin. Les bosquets sont laissés au peuple et aux gardes.

- 31 En 1778, les bosquets du jardin ont donc subi un bouleversement profond, tout en conservant cependant l'esprit qui avait animé le créateur du parc au XVII^e siècle. Remettant en cause la politique d'entretien de Louis XV, ils sont le théâtre de l'apparition de nouvelles problématiques, comme celle du jardin des plantes, du jardin pittoresque, du jardin de sentiers sinueux et tortueux, du jardin de pause et de délasserment. Si le dessin est resté le même, les nouveaux choix artistiques reflètent donc une évolution des usages et de la fréquentation du château et de son parc. Selon Gérard Sabatier, « le fonctionnement muséal a remplacé la proclamation idéologique, quand le commodité ne passe pas avant³⁴ ». Le confort et l'aspect pratique sont les nouveaux impératifs de la promenade, qui acquiert désormais une « dimension encyclopédique³⁵ » révélée par les guides.
- 32 Mais la replantation, devenue inévitable, restait un succès, auquel les sceptiques finissent par se rallier :
- Le 7 juin, j'allai à Versailles [...]. Je parcourus le nouveau jardin, qui commence à marquer, et est bien plus noble que le ton anglais [...]. Il faut avouer que cela faisait bien mieux que je n'aurai cru [...]. Cela, devant, était le plus superbe couvert, les arbres placés d'abord dans la terre rapportée étant les plus hauts et les plus beaux que j'ai vus [...]. Alors, tout abattu, le pays paraissait mieux [...]. Dans peu, ce jardin fera effet et commencera à consoler de l'ancien³⁶.

NOTES

1. 1 Emmanuel de Croÿ

(Emmanuel,

, *Journal de Cour*, (1718-1784), éd. L. Sortais, Clermont-Ferrand, Paléo, 2004, vol. 3, p. 219.

2. 2 La réalité du débat et des enjeux financiers autour de la replantation a été longuement détaillée dans ma thèse soutenue à l'École nationale des chartes, *Les jardins de Versailles au XVIIIe siècle, usages et spatialité*, sous la direction de Claude Mignot et Guillaume Fonkenell, 2011, p. 158-161 et annexe 3, p. 697-708.

3. 3 Arch. nat., O1 1790, dossier 3, 9 février 1764.

4. 4 Arch. nat., O1 1790, dossier 4, 14 avril 1766 : l'année 1766, théâtre des premiers abus du jardinier Lemoine, marque le début d'un essai de normalisation de l'utilisation et de l'adjudication des bois tombés dans les jardins.

5. 5 Arch. nat., O1 1790, Observation.

6. 6 Arch. nat., O1 1790, dossier 5, 11 décembre 1774 – O1 2110, 29 novembre 1774.

7. 7 Arch. nat., O1 1790, 8 mai 1775, Défoncement du parc de Versailles, marché proposé par les commis Berthe et Cronier.

8. 8 Arch. nat., O1 1790, 28 octobre 1775.

9. 9 Jacques Delille, *Les Jardins, ou l'art d'embellir les paysages : poème en quatre chants*, Paris, Frères Levrault, quai Malaquais, 1782, chant II, p. 42-43, v. 221-227.

10. 10 Emmanuel de Croÿ, *Journal de Cour*, (1718-1784), op. cit. vol. 3, p. 219 : « L'ambassadeur d'Angleterre me dit que l'emplacement des jardins en pente était favorable, et que, si on ôtait tous ces colifichets de bassins, jets d'eau et bosquets, et qu'on fit de tout cela de belles pentes de prairies, ce serait plus beau. »

11. 11 Jean-Marie Morel, *Théorie des jardins*, Paris, Pissot, 1776, p. 18.
12. 12 Antoine-Marie Nicolas Duchesne, *Sur la formation des jardins*, Paris, Dorez, 1775.
13. 13 Ibid., p. 34 : « Ce lieu, nécessairement renfermé d'une clôture particulière, pourroit en même temps devenir le dépôt de quelques échantillons d'Arbres et de plantes rares et curieuses, dont l'examen intéresse presque autant, quoique moins généralement, que le peut faire celui des animaux étranges. »
14. 14 Ibid., p. 35-36.
15. 15 Arch. nat., Cartes et plans, O1 1792, dossier 9, pièce 3 : plan de Hazon pour la replantation.
16. 16 Un classement du même type est fait par Suzan Taylor, dans son ouvrage *Ut Pictura Horti* ; Hubert Robert and les Bains d'Apollon at Versailles, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1990, 441 p. Nous nous permettons de la corriger et de nous en éloigner un peu.
17. 17 Suzan Taylor, dans son article précédemment cité, classe le Théâtre d'eau avec le Labyrinthe et les Bains d'Apollon. Si nous avons suivi ce classement dans nos travaux précédents, nous préférons ici placer le Théâtre d'eau avec les deux quinconces, dans une logique qui nous semble plus adaptée aux projets de l'architecte, et suivant la moindre place que prend dans les archives le Théâtre d'eau par rapport au Labyrinthe et aux Bains d'Apollon.
18. 18 *Grand Vocabulaire François*, Paris, C. Pancoucke, 1767-1774, article « quinconce ».
19. 19 M. Contant de la Motte, « Plan des Bosquets de Versailles », 1783, Paris, Bibl. nat. de France, Cartes et plans, Ge C-2932.
20. 20 M. Contant de la Motte, « Plan des Bosquets de Versailles », 1785, Paris, Bibl. nat. de France, Cartes et plans, Ge C-2932
21. 21 Jean-François Solnon, *Histoire de Versailles*, Paris, Perrin, 2003, p. 90.
22. 22 Marc-Antoine Laugier, *Essai sur l'architecture*, Paris, chez Duchesne, 1753, p. 277 : « Que trouvons-nous en nous promenant dans ces superbes jardins ; de l'étonnement et de l'admiration d'abord et bien-tôt après de la tristesse et de l'ennui. »
23. 23 Ibid.
24. 24 Gérard Sabatier, *Versailles ou la figure du Roi*, Paris, Albin Michel, 1999, p. 47.
25. 25 Émile Delerot, *Ce que les poètes ont dit de Versailles*, Versailles, L. Bernard, 1910, p. 67.
26. 26 Simone Hoog, « Sur la restauration de quelques statues des jardins », *Monuments historiques*, n° 138, 1985 : « Au XIX^e, les effets de la replantation du parc en 1775 se font sentir et viennent s'ajouter à l'influence climatique pour accélérer le processus de détérioration de la statuaire des jardins qui se produit de nos jours. »
27. 27 Arch. nat., O1 1791, dossier 3, 25 septembre 1791.
28. 28 Arch. nat., O1 1219, fol. 79.
29. 29 André-Jacob Roubo, *Art du Menuisier*, Paris, Saillant et Nyon, 1769-1775, p. 1228.
30. 30 Arch. nat., O1 1838, fol. 601-602, 2 mai 1787.
31. 31 Sandra Pascalis, Daniel Rabreau dir., *La Nature citadine au siècle des Lumières. Promenades urbaines et villégiatures*, actes du colloque international de Nancy, 24-25 juin 2005, Bordeaux, William Blake and Co, 2006, 289 p. François Janvier, *L'Art de converser*, poème en quatre chants, Paris, chez la veuve Delormel, 1757, p. 4 : « Ô vous que tous les jours ce charme heureux assemble, / Qui goutez le plaisir de converser ensemble, / Et qui dans les loisirs de vos longs entretiens, / De la société resserez les liens, / Il est mille progrès qu'en cet art on peut faire. »
32. 32 Duchesne, *Sur la formation des jardins*, 1775, op. cit., p. 30-31.
33. 33 Ibid.
34. 34 Gérard Sabatier, « Versailles, un imaginaire politique », *Culture et idéologie dans la genèse de l'État moderne*, actes de la table ronde organisée par le CNRS et l'École française de Rome, Rome, 15-17 octobre 1984, Rome, 1985, p. 324.
35. 35 Édouard Pommier, « Versailles, l'image du souverain », *Les Lieux de mémoire*, dir. P. Nora, vol. 2, La Nation, Paris, Gallimard, 1986, p. 193-234.

36. 36 Emmanuel de Croÿ

Croÿ (Emmanuel, duc de)

, Journal de Cour, (1718-1784), op. cit., vol. 3, p. 219 et 262.

RÉSUMÉS

Après plus d'un siècle d'existence, les jardins de Versailles, au début du règne de Louis XVI, font l'objet d'une replantation totale, devenue une nécessité pour des raisons tenant à l'art, aux finances et à la sécurité. Cette opération de destruction et de renouvellement du couvert boisé a lieu en quatre ans, de 1774 à 1778, mais ses conséquences sont décisives pour l'orientation des jardins jusqu'à nos jours. Les choix faits par la Direction générale des bâtiments du Roi sont tributaires de réflexions qui courent à Versailles pendant toute la deuxième moitié du siècle, plus ou moins favorables à l'idée de la replantation, et qui aboutissent au respect général du dessin de Louis XIV. Mais étudiés plus précisément, les bosquets de Versailles se divisent alors en plusieurs groupes, subissant des transformations plus ou moins sévères. Écartant les deux bosquets du Labyrinthe et des Bains d'Apollon, notre propos est davantage ici de comprendre chacune de ces modifications et leur signification pour l'histoire de l'art des jardins et l'étude de leur usage, la replantation modifiant autant le tracé des bosquets que le sens du jardin à la française et la pratique de la promenade à la fin du XVIII^e siècle.

The more than a century old gardens of Versailles were completely replanted at the beginning of Louis XVI's reign. It was made necessary by artistic, financial and safety issues. The destruction and the renewal of the forest cover were conducted over four years, from 1774 to 1778, but the consequences were decisive for the orientation of the gardens until today. The choices made by the Directorate General of Works were influenced by the current opinions of the second half of the century in Versailles, which favored the idea of replantation, more or less. On the outcome, the general design of Louis XIV's gardens was respected. However, on closer examination, the groves of Versailles can be divided into different groups, undergoing more or less heavy transformations. By setting aside the two groves "Le Labyrinthe" and "Les Bains d'Apollon", we aim rather at understanding each of these modifications and their meaning for the history of the art of gardens and for the study of their use, considering that the replantation changed as much the layout of the groves as the signification of the French style garden and the practice of the walk at the end of the 18th century.

Nach mehr als einem Jahrhundert Bestehen wurde der Schlosspark von Versailles mit einer völligen Neupflanzung ausgestattet, die aus ästhetischen und finanziellen Gründen ebenso wie aus Sicherheitsanforderungen unentbehrlich geworden war. Dieses Unternehmen der Zerstörung und Erneuerung des Baumbestandes, das sich über vier Jahre, von 1774 zu 1778 erstreckte, hat einen entscheidenden Einfluss auf die Ausrichtung der Gartenanlagen ausgeübt, dessen Auswirkungen sich noch heutzutage spüren lassen. Die Entscheidungen, die damals von der Generalverwaltung der königlichen Bauwerke getroffen wurden, entsprachen den in der ganzen zweiten Hälfte des Jahrhunderts in Versailles verbreiteten Auffassung, die mehr oder weniger der Idee der Neupflanzung anhing und sich schließlich an den allgemeinen Entwurf Ludwigs XIV. hielt. Am Beispiel der Baumgruppen des „Labyrinths“ und des „Apollobades“, die zur Seite versetzt wurden, nimmt sich dieser Beitrag vor, die einzelnen Bedingungen der

Gartenumplanung zu verdeutlichen und deren bedeutsame Rolle in der weiteren Geschichte der Gartenkunst zu erläutern. Die Neupflanzung veränderte die Richtlinien der Boskette ebenso wie ihren Gebrauch. Dadurch wurde die Auffassung des französischen Gartens und die Gewohnheiten des Spaziergangs gegen Ende des XVIII. Jahrhunderts völlig verändert.

AUTEUR

GABRIELLE BOREAU DE ROINCÉ

Gabrielle Boreau de Roincé, née en février 1988, est archiviste paléographe. Titulaire d'un master 2 d'histoire de l'art, après un mémoire portant sur *la replantation des jardins de Versailles à la fin du XVIII^e siècle*, elle a soutenu en mars 2011 sa thèse d'École des chartes intitulée *les jardins de Versailles au XVIII^e siècle : usages et spatialité*.

Adresse électronique : gabriellederoince@gmail.com